

ANCIENNE GENDARMERIE DE DZAOUDZI

ÉTUDE HISTORIQUE ET DOCUMENTAIRE

CAHIER DES CHARGES



Une construction ancienne

Vers la fin du XIX^e siècle, l'administration coloniale achève son implantation sur le rocher à Dzaoudzi par l'édification de maisons modèles qui sont livrées en plusieurs vagues successives. Elles sont toutes construites selon le même plan type à étage, possèdent un corps central en maçonnerie et en béton pour les plus récentes, entouré de larges galeries de circulation périphérique qui sur deux niveaux, font office de varangue. Un grand toit débordant sur les galeries contribue à l'isolation thermique des locaux. L'ancienne gendarmerie probablement légèrement postérieure au bâtiment des douanes qui date de 1895 est d'abord affecté à la trésorerie générale, puis à la poste et enfin à la gendarmerie.

Nous sommes en présence d'une architecture normalisée pour les pays chauds, mise au point par les ingénieurs français engagés dans l'aventure du second empire colonial, notamment pour les pays africains.

Objectif

Cette étude de recherche historique, appliquée au patrimoine bâti, a pour objet la réalisation d'une collecte de données documentaires ainsi que la rédaction d'une note de synthèse destinée à la présentation de l'édifice à la Commission régionale de l'architecture et du patrimoine (CRPA), en vue d'une protection au titre des monuments historiques. Elle constitue un outil indispensable à la mise en place de la politique de protection patrimoniale de la DAC Mayotte.

Ce travail doit permettre de constituer un fond documentaire historique et technique qui permettra à la DAC de renseigner les membres de la CRPA et aux agents de la DAC en charge du patrimoine d'avoir la connaissance nécessaire pour pouvoir exercer le contrôle scientifique et technique des projets des travaux .

Il pourra constituer également une référence pour les chercheurs et permettra d'élaborer des outils de vulgarisation (publications, dossiers pédagogiques, expositions).

La recherche se déroulera en une seule phase avec une livraison, au plus tard, en novembre 2018.
Les livrables attendus sont les suivants :

1/ L' histoire de l'édifice comprenant :

- origine de la demande:condition de la commande, contexte historique et politique ;
- maîtrise d'ouvrage : identité, condition de la commande, datation ;
- maîtrise d'œuvre : identité, datation ;
- entreprises : identité, datation ;
- descriptif détaillé de l'édifice ;
- évolution et transformation de l'édifice (forme, fonction, usage, propriété).

2/ La recherche et sélection de documentation se rapportant au bâtiment : graphique et technique (plans, coupes, élévations, détails...) et écrite (document d'archive).

3/ Analyse comparative avec des édifices similaires (nombre, typologie, forme, fonction, état du bâti).

4/ Élaboration des contenus, texte et iconographie, pour une éventuelle publication et rédaction de la note de synthèse suivant modèle fourni.

Et ses annexes (en fonction des informations recueillies) :

- état des lieux des ressources documentaires, photographiques et bibliographiques ;
- liste des édifices présentant des similitudes.

Disponible à la Direction des affaires culturelles de Mayotte :

- référentiel géographique géo-référencé (plans cadastraux, photo aérienne, scan 25) ;
- note descriptive du bâti ;
- note sur les principes de réhabilitation ;
- photographies de l'édifice.

DIVERS

Remise des offres : Les offres comprenant une courte note méthodologique, les références et expériences du candidat(e) et une proposition de prix sont à adresser à la DAC Mayotte, par voie postale (adresse en en-tête) et par courriel (dac-mayotte@culture.gouv.fr), avant le 27 juillet 2018.

Durée de l'étude : Trois mois.

Rendu : Les documents sont à fournir en 4 exemplaires papier dont un reproductible et sous format électronique, l'ensemble des données documentaires sera joint en annexe format papier et électronique en bonne définition.

Contacts : Renseignements techniques et administratifs, Étienne Bergdolt, architecte.